CAHIER DE PRESCRIPTION

GANE TÊTE DE LIT MEDICALISEE

**LYSA**

**Principe**

* Toutes les chambres seront équipées d’une gaine tête de lit horizontale de type LYSA de la société TLV ou d’un produit équivalent :
* Regroupant les équipements courants forts, courants faibles et gaz médicaux,
* Assurant les éclairages d’ambiance, de lecture, de veille et de soins d’une chambre d’un ou plusieurs lit(s), suivant les recommandations AFE sur l’éclairage des établissements de santé,
* Protégeant les prises de gaz par un plastron en matière ABS/PC avec couvercle pour les prises AFNOR,
* Disposant d’un large choix de coloris permettant de l’assortir aux différentes teintes et revêtements des chambres.

*(Visuel donné à titre informatif, pour apprécier le descriptif)*

****

**Référentiel technique**

La gaine tête de lit sera composée :

* d'une applique en profilé en aluminium extrudé (classement au feu M0) (finition peinture époxy poudrée) et aura une section hors tout de 1500 x 165 x 63mm,
* d’une descente également en aluminium extrudé divisée en 3 compartiments (finition peinture époxy poudrée), fermée par un couvercle unique clippé pour les courants forts, faibles et gaz médicaux, et aura une section hors tout de 160 x 63 mm. Celle-ci pourra être placée à droite ou gauche du lit.

Les alimentations électriques et gaz médicaux se feront soit :

* En partie arrière (une découpe en fond de gaine sera prévue à cet effet),
* Par le plafond, par l’intermédiaire du profil LYSA en aluminium extrudé à 3 compartiments fermés par un couvercle clippé jusqu’au plafond.

Les compartiments seront cloisonnés jusqu'à leur point de raccordement et accessibles en face avant par simple ouverture du couvercle afin de faciliter le montage et la maintenance.

Le nettoyage et la désinfection seront facilités grâce à :

* des embouts en ABS/PC moulés de forme douce,
* des accessoires électriques affleurants au couvercle.

**Installation et Maintenance**

Elles seront facilitées par**:**

* des étriers de suspension pour la fixation rapide de l’applique au mur,
* des bornes de raccordement BT avec identification des différents réseaux (PC et éclairages) à encliquetage direct (type WAGO),
* des bornes de raccordement TBT avec identification à encliquetage direct (type WAGO),
* un schéma de câblage placé à l’intérieur de la gaine au niveau du point de raccordement,
* une étiquette avec les résultats des tests de sécurité électrique selon la NF-EN-11197 qui sera placée sur le couvercle à l’intérieur de la gaine au niveau du bornier de raccordement,
* un système assurant une mise à la terre automatique des couvercles,
* des accessoires électriques fixés en fond de gaine (ne nécessitant pas de cadre de propreté).

**Eclairages**

Les éclairages 100% LED devront être :

• **Performants** :

o Durée de vie 60 000h (L80B10), réduisant ainsi les coûts de maintenance,

o IRC ≥ 80 ou IRC ≥ 90,

o Un excellent maintien du flux dans le temps,

o Un rapport lm/W supérieur à un éclairage traditionnel équipé de sources fluorescentes.

• **Confortables** :

o Température de couleur de 3 000 ou 4 000 k.

o Exempts de rayonnement thermique vers le patient.

• **Equipés** :

o De modules LED linéaires pour l’ambiance et la lecture ayant au maximum 3 Ellipses de macadam.

o D’un module LED pour la veille ayant au maximum 3 Ellipses de macadam.

L’applique d’éclairage sera équipée :

* De réflecteurs hautes performances MIRO 20 Silver à rendement élevé, dirigeant les flux lumineux vers le centre de la chambre et sur le plan de lecture,
* D’un diffusant ambiance en PMMA (polyméthacrylate de méthyle) clair extrêmement résistant aux UV (sans risque de jaunissement) qui sera solidaire du corps de l’applique.
* D’un diffusant lecture en polycarbonate satiné qui sera solidaire du corps de l’applique.

Chaque gaine tête de lit sera équipée d’un éclairage de veille à LED situé en partie supérieure de l’applique.

L’éblouissement des éclairages d’ambiance et de lecture sera limité, les sources n’étant pas visibles directement par le patient, par le personnel médical ou les visiteurs, afin de respecter les préconisations d'éblouissement de l’éclairage des lieux de travail.

En option, l’éclairage indirect peut être équipée de modules LED dynamiques ayant une température de couleur allant de 2700 à 6500 K permettant de reproduire un cycle d’éclairage de type circadien.

En tenant compte d’un coefficient de maintenance de 0.83, les éclairages devront permettre de maintenir un niveau d’éclairement moyen d’au moins :

* Ambiance : 100 lux à 0.85 m du sol,
* Lecture : 300 lux sur un plan de 300 x 300 mm incliné à 75° situé à 1m10 du sol et à 1m du mur,
* Soins (examens simples) : 300 lux sur le lit à 0.85 m du sol (obtenu par le cumul de l’éclairage d’ambiance et de lecture).

**Equipement**

La gaine tête de lit sera composée d'un équipement électrique et de gaz médicaux par lit comprenant au moins :

* un éclairage d'ambiance, par module LED de 4 Feet, 6255 lm, 3000 ou 4000k, 153.4 lm/W, commandé par télérupteur,
* un éclairage de lecture par module LED de 2 Feet, 1710 lm, 3000 ou 4000k, 158.8 lm/W, commandé par télérupteur,
* Un éclairage de veille, par un module led de 292 lm, 89.8 lm/W, commandé depuis la porte d’entrée, éclairage plein flux,
* 4 PC 10/16A+T sur 2 réseaux électriques distincts,
* 1 prise RJ45,
* 1 prise d’appel infirmière et son manipulateur,
* 1 prise d’Oxygène prétubée,
* 1 prise d’Air Médical prétubée,
* 1 prise de Vide prétubée.

**Référentiel normatif**

La gaine entièrement fabriquée en usine respectera les normes, directive et recommandations suivantes :

* Marquage CE conformément à la réglementation médicale (2017/745 UE),
* EN ISO 11197 : Gaines techniques à usage médical,
* EN ISO 7396-1 : Systèmes de distribution de gaz médicaux - Partie 1,
* Recommandations AFE relatives à l’éclairage des établissements de santé.

Le fabricant s’engage à :

* Fournir le procès-verbal de tests tubage selon l’EN ISO 11197 et EN ISO 7396-1,
* Fournir le procès-verbal de tests de sécurité électrique selon l’EN ISO 11197 et EN 60601-1,
* Fournir à la demande la preuve du respect des exigences de compatibilités électromagnétiques,
* Fournir le certificat CE Dispositifs Médicaux délivré par un organisme notifié Européen en cours de validité,
* Fournir une déclaration CE de conformité indiquant la classe du dispositif ainsi que le nom et l’adresse de l’organisme notifié ayant validé le dossier technique du dispositif médical (exigence de l’EN ISO 11197).
* Fournir les certificats ISO 13485,
* Fournir à la demande les études d’éclairage optionnelles pour l’ambiance, la lecture et l’éclairage de soins dans le contexte d’implantation du matériel (si nécessaire un essai sera effectué sur la chambre témoin).

Le matériel sera livré avec la notice d'instructions détaillant les opérations de montage, d'installation et de maintenance (exigence de l’EN ISO 11197).